

CASNAV

DEC Missions transversales

Référence n° DEC-ID

Affaire suivie par :

CASNAV : 05 55 11 40 20

DEC : 05 55 11 41 27 (gestion)

05 55 11 42 71 (inscriptions)

Mél : dec-autresexams@ac-limoges.fr

13 rue François Chénieux

CS 23124

87031 Limoges cedex 1

Limoges, le 2 décembre 2024

la Rectrice de l'académie de Limoges

à

Mesdames, Messieurs les chefs d'établissement


Objet : Diplôme d'Études en Langue Française Scolaire – Inscription à la session 2025

Le Diplôme d'Études en Langue Française (DELF) s'adresse à des élèves non titulaires d'un diplôme de l'enseignement secondaire.

Pour la session 2025, les élèves allophones nouvellement arrivés, scolarisés dans votre établissement, ont la possibilité de présenter les niveaux **A1, A2 et B1**.

1/ Calendrier de la session 2025

Inscriptions	du lundi 13 janvier au mercredi 29 janvier 2025
Date limite du retour du <u>fichier excel</u> à l'adresse dec-autresexams@ac-limoges.fr Un seul envoi de tableau sera accepté	Mercredi 29 janvier 2025
Date limite du retour des bulletins d'inscription et pièces d'identité à l'adresse dec-autresexams@ac-limoges.fr	Vendredi 31 janvier 2025 (dernier délai)
Date des épreuves écrites	Jeudi 15 mai 2025 matin
Date des épreuves orales (en fonction des effectifs)	Niveaux A1, A2 et B1 : Mercredi 14 mai 2025 matin Jeudi 15 mai 2025 après-midi

 **ATTENTION** : suite au nouveau calendrier des baccalauréats professionnels, certaines épreuves de langue peuvent se dérouler les 14 et 15 mai.

2/ Compétences attendues

Les 3 niveaux du DELF organisés dans l'académie de Limoges évaluent quatre compétences : compréhension et production orales ; compréhension et production des écrits.

Quel que soit le niveau présenté, il est indispensable que les candidats soient lecteurs et scripteurs.

Niveau A1 (Débutant) :

À l'oral, l'élève est capable de comprendre des documents très simples et d'établir des interactions en conversant sur des sujets familiers.

À l'écrit, il est capable de répondre à un questionnaire. En production, il doit compléter un formulaire et rédiger un message simple de 40 à 50 mots.

Tous les documents sont en rapport avec la vie quotidienne.

Pour ce niveau, il est nécessaire que l'élève soit lecteur.

Niveau A2 (Intermédiaire) :

À l'oral, l'élève est capable de comprendre des situations diversifiées, de participer à un dialogue.

À l'écrit, il est capable de répondre à des questions sur des documents fonctionnels et authentiques (recette, mode d'emploi, plan...). En production, dans un premier exercice, il doit décrire et raconter au passé une expérience personnelle et, dans un second exercice, il doit être capable de répondre à un message pour remercier, s'excuser, proposer, etc. Chacun des deux messages produits doit compter 60 à 80 mots.

Niveau B1 (Indépendant) :

L'élève est capable de comprendre des documents oraux complexes et de développer un point de vue à l'oral. A l'écrit, il sait dégager des informations d'un texte, analyser le contenu d'un document, et produire un texte argumentatif de 180 mots sur un thème général.

L'inscription au DELF n'est pas systématique, elle présuppose un positionnement pour déterminer le niveau A1, A2 et B1 ainsi qu'une préparation régulière aux différents attendus des sujets, tant à l'oral qu'à l'écrit.

En application du décret n° 2020-1196 du 29 septembre 2020 relatif au diplôme d'études en langue française et au diplôme approfondi de langue française, **toute note inférieure à 5/25 est éliminatoire**. Le seuil de réussite du DELF A1, A2 et B1 est de 50/100.

Vous trouverez des exemples de sujets sur le site de France Education International (FEI) : <https://www.ciep.fr/delf-dalf/delf-junior-scolaire>.

3/ Conditions d'inscription

Les élèves allophones nouvellement arrivés en France inscrits dans le système scolaire depuis moins de 4 ans et bénéficiant d'un enseignement de français langue étrangère ou seconde peuvent se présenter aux examens du DELF. Les apprentis ne sont pas concernés par ce dispositif.

L'élève ne doit pas être titulaire d'un diplôme de l'enseignement secondaire.

Une seule inscription par session est possible.

4/ Modalités d'inscription

Le **fichier excel**, les **bulletins d'inscription** et les **justificatifs d'identité** sont à transmettre uniquement **par courrier électronique** (dec-autresexams@ac-limoges.fr). **Les originaux seront conservés dans l'établissement.**

✓ **le fichier excel** (**voir notice de remplissage**) récapitulant les inscriptions des élèves de votre établissement est à compléter par niveau puis par ordre alphabétique. Le "type", le nom et la ville de l'établissement devront figurer dans l'intitulé du sujet du message électronique.

✓ **le bulletin d'inscription** est à compléter, dater et signer par le candidat (et par son représentant légal s'il est mineur), par le référént pédagogique et par le chef d'établissement. Il doit être accompagné de la copie d'un justificatif d'identité du candidat.

Justificatifs d'identité acceptés :

- Carte d'identité,
- Passeport,
- Titre de séjour,
- Certificat de scolarité très récent, avec une photographie couleur, certifiée par le chef d'établissement d'origine.

Tout autre justificatif d'identité différent de ceux mentionnés ci-dessus sera refusé.

Ainsi, les extraits d'acte de naissance, les cartes Vitale, les cartes AME (Aide Médicale de l'État), les attestations de scolarité sans photo, les cartes de transports en commun, les cartes diplomatiques, etc... ne seront pas acceptés.

Tout dossier incomplet (fiche d'inscription signée et pièce d'identité en couleur et de bonne qualité) au 31 janvier 2025, entrainera l'annulation de l'inscription.

J'attire votre attention sur la nécessité de **vérifier l'orthographe et la concordance entre l'état civil indiqué sur le fichier excel, le bulletin d'inscription et celui mentionné sur la pièce d'identité.** Seule l'orthographe de la pièce d'identité sera prise en compte.

Information relative au numéro de candidat : lors de la 1^{ère} inscription d'un candidat au DELF, un numéro lui est attribué. Il conservera cette immatriculation tout au long de son cursus DELF/DALF.

Ainsi, **si le candidat a déjà passé le DELF, il faut impérativement indiquer le numéro qui lui a été délivré précédemment** (dans la rubrique réservée à cette information).

Recherche d'un numéro d'inscription : il figure sur l'attestation de réussite et le diplôme du candidat. Si le candidat ne peut vous communiquer ce numéro, au moment de l'inscription, il pourra être demandé au Bureau DELF/DALF du FEI (delfdafl@ciep.fr).

5 / Centres d'épreuves départementaux :

Épreuves écrites :

- ✓ Corrèze : Collège Georges Cabanis à Brive - EREA à Meymac
- ✓ Creuse : Collège Jules Marouzeau à Guéret
- ✓ Haute-Vienne : Collège Pierre Donzelot à Limoges - Collège Guy de Maupassant à Limoges

Épreuves orales :

- ✓ Corrèze : Collège Georges Cabanis à Brive - EREA à Meymac
- ✓ Creuse : Collège Jules Marouzeau à Guéret
- ✓ Haute-Vienne : Collège Pierre Donzelot à Limoges

6/ Sujets

Les sujets avec une clé USB pour les niveaux A1, A2 et B1 seront adressés ultérieurement dans les centres d'épreuves par le bureau des sujets (DEC3).

Il appartient **au chef d'établissement** de vérifier, dès réception, la bonne ouverture des fichiers présents sur la clé USB avant les épreuves et d'avertir le bureau des sujets en cas de problème (sujets.dec3@ac-limoges.fr).

7/ Accueil des candidats

Il appartient à l'établissement qui inscrit les élèves de se rapprocher des services d'intendance du

centre d'examen afin de régler les modalités de restauration.

Je vous remercie de l'attention que vous porterez à ce dossier.

*Pour la Rectrice et par délégation,
La Responsable de la division
des examens et concours,*


Marylène Valageas

Vos interlocuteurs

⇒ Pédagogie

Casnav : Coordonnatrice académique

ce.casnav@ac-limoges.fr

05 55 11 40 20 / 07 78 10 39 91

Info DELF site du CASNAV : [lien du site](#)

⇒ Organisation administrative

Division des examens et concours

dec-autresexams@ac-limoges.fr

05 55 11 41 27

copie : Mme la Coordonnatrice du CASNAV

pièces jointes : Fichier excel de recensement des inscriptions

Notice de remplissage du tableau excel

3 bulletins d'inscription au Delf scolaire (A1, A2 et B1)